

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **TeleComputing Switzerland SA, Genève**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 11.06.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **29.07.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Maître Alain Le Fort, c/o Etude Pestalozzi, Gmuer & Patry, avocats, boulevard des Philosophes 15, 1205 Genève
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude Wicht & Christen, Notaires
1211 Genève 11

(00530146)